

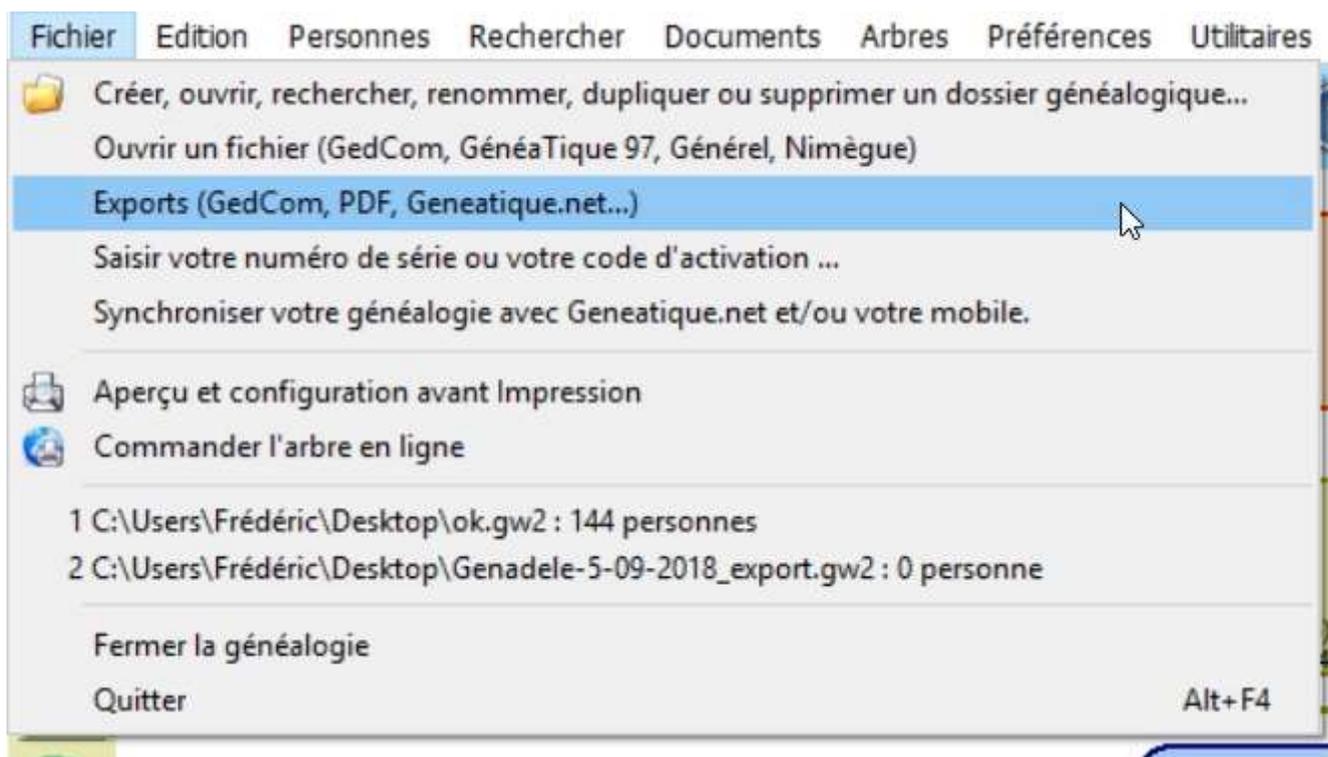
# Comment transférer ma généalogie de Geneatique sur Geneanet ?



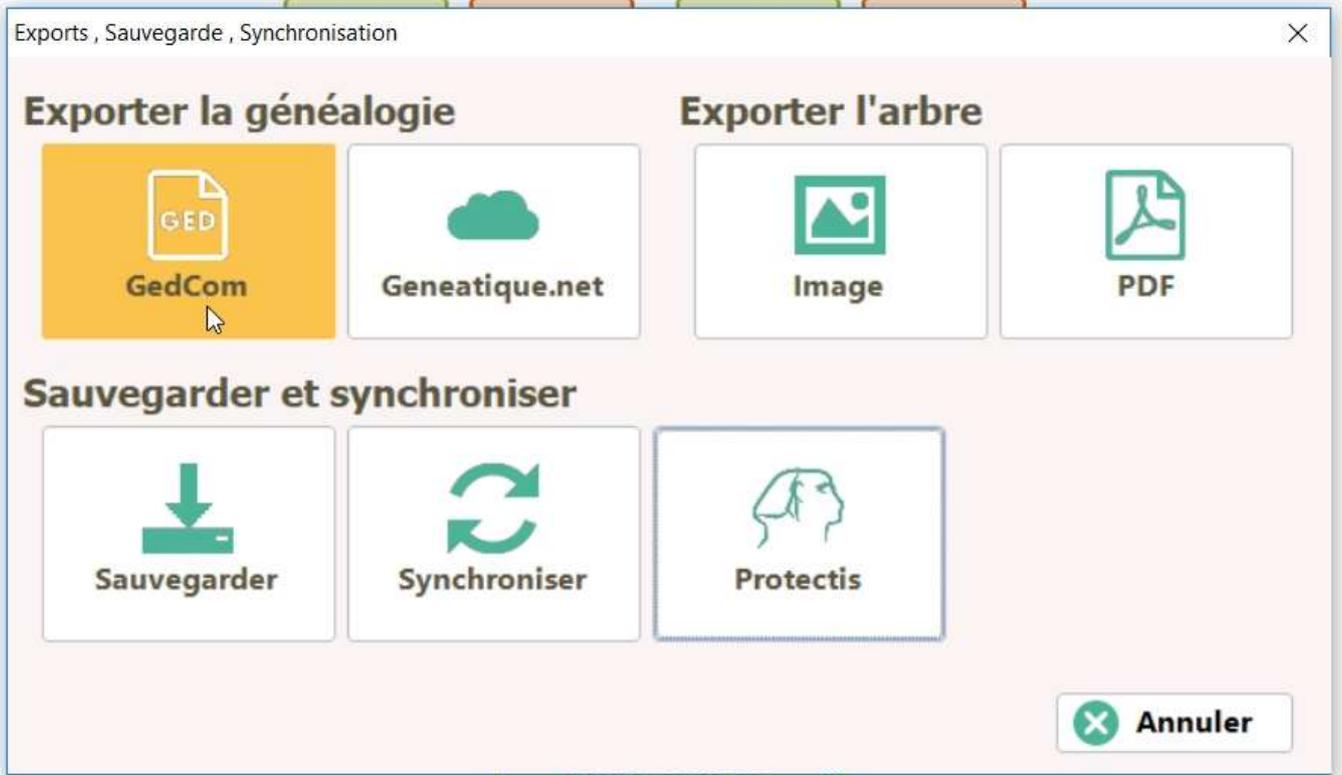
Il est très simple de transférer l'intégralité de son arbre généalogique vers Geneanet depuis Geneatique. Suivez les étapes ci-dessous !

## 1/ Rendez-vous sur Geneatique

Choisissez Fichier > Exports (GedCom, PDF, Geneatique.net...) :

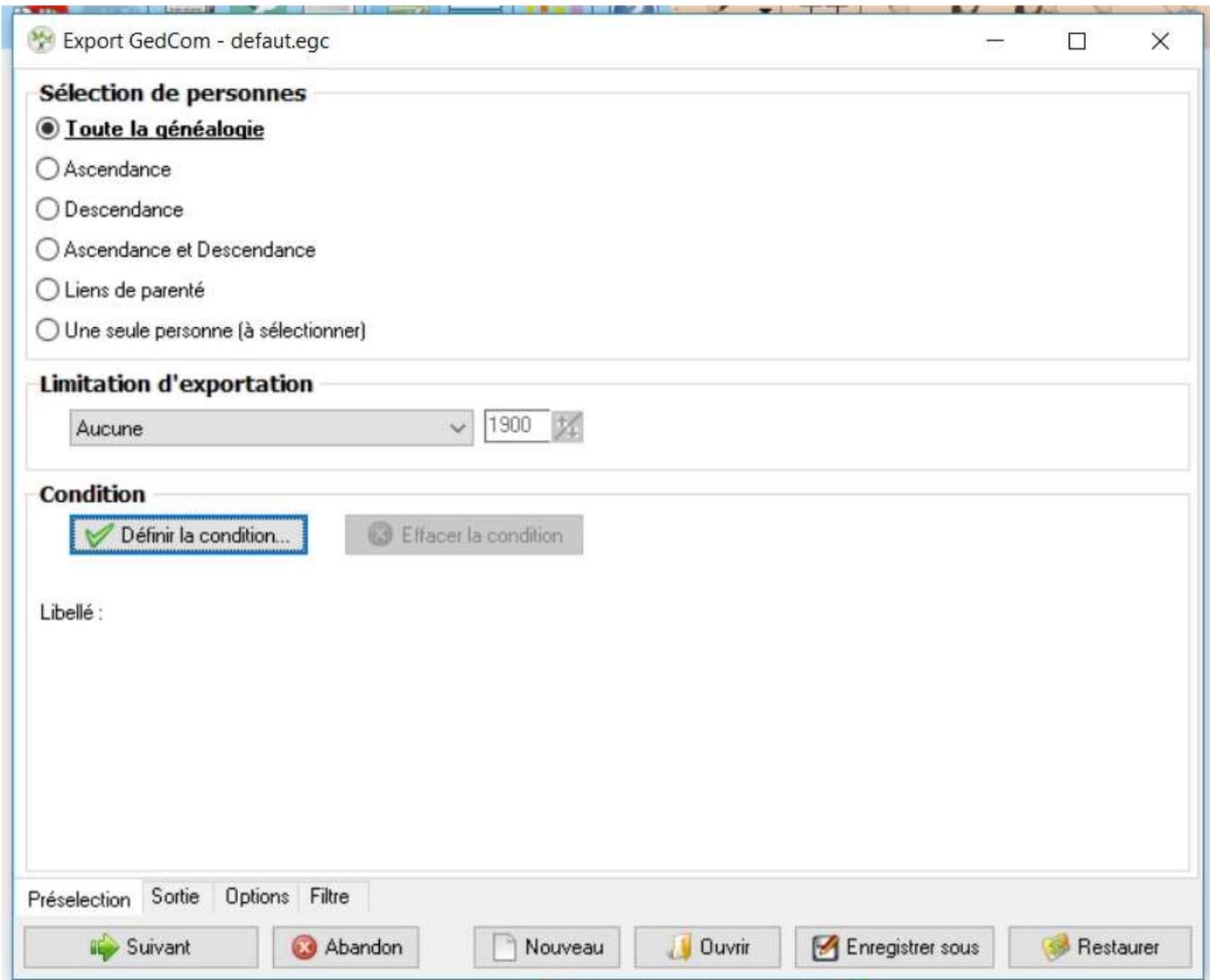


Clique sur le premier pavé "GedCom" dans "Exporter la généalogie" :



## 2/ Choix des données à exporter

Grâce aux onglets du bas, choisissez toutes vos options en commençant par l'onglet "Préselection". Vous pouvez exporter tous les individus, Geneanet vous permettant de masquer les données contemporaines.



Dans l'onglet "Options", "Choix du type de caractères", choisissez "Ansi" (surtout pas Ansel). Exportez bien les lieux et les dates complètes.

Export GedCom - default.egc

**Choix du type de caractères**

- Ansi (Windows)
- Dem (Dos)
- Ansel (recommandé)

**Format des notes**

- RTF
- TXT

**Style des notes**

- intégrées aux personnes
- dans des sections indépendantes

Indenter en fonction du niveau du Tag

**Style des Sources**

- Intégrées aux personnes
- dans des sections indépendantes

**Dates**

Style des Dates

- Convertir en Grégorien
- Laisser au format original

- Exporter uniquement les années
- Date évaluée de la Naissance si n'existe pas

**Apparition des personnes citées**

- en témoins d'un événement uniquement
- comme personne à part entière de la généalogie

**Images**

- Eporter les images en chemin complet

**Lieux**

- Exporter les lieux

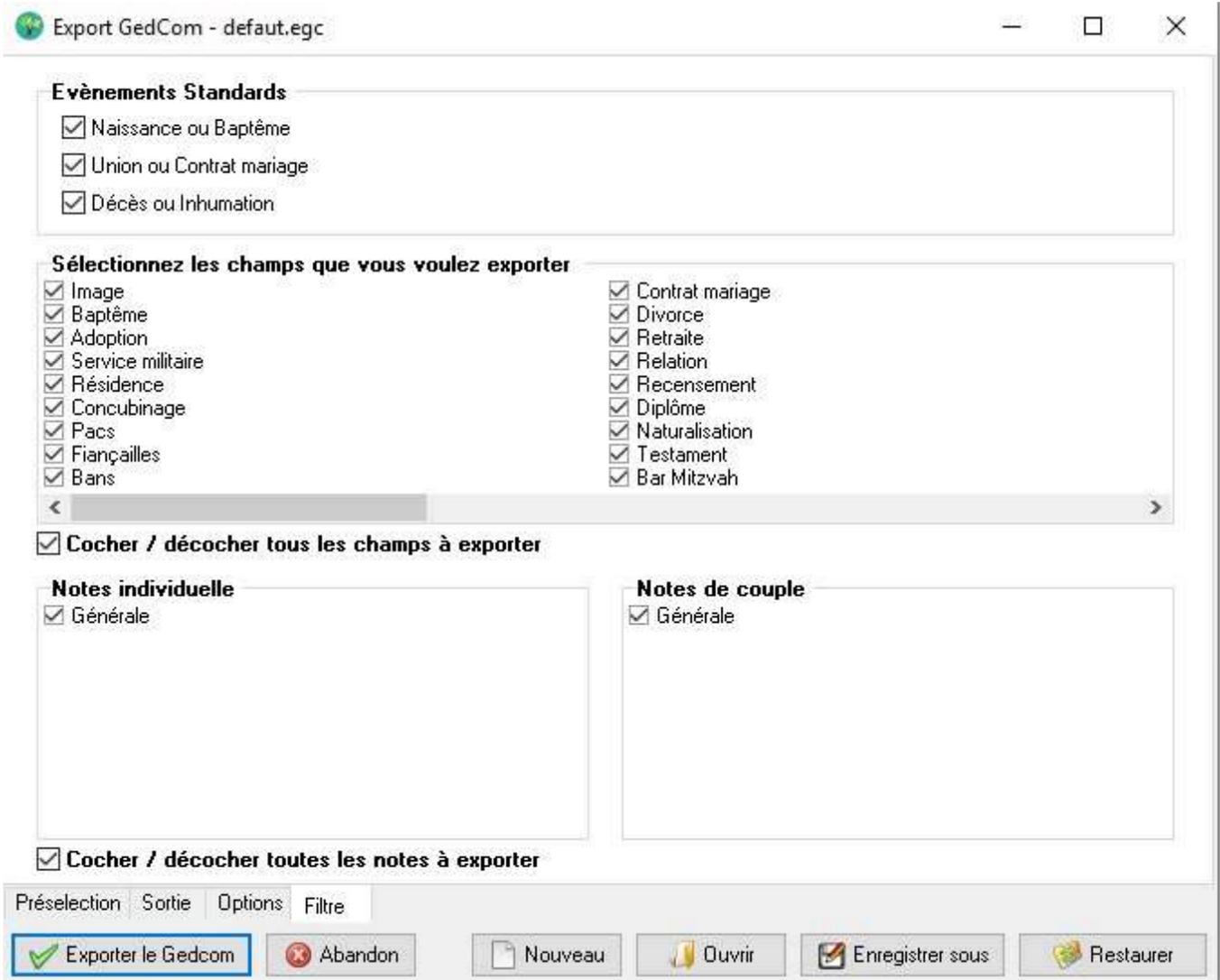
Format des lieux

- Département, Commune, Lieu-dit
- Lieu-dit, Commune, Code, Région, Pays
- Commune, Code, Région, Pays, Lieu-dit

- Ajout du département en clair.

Préselection | Sortie | Options | Filtre

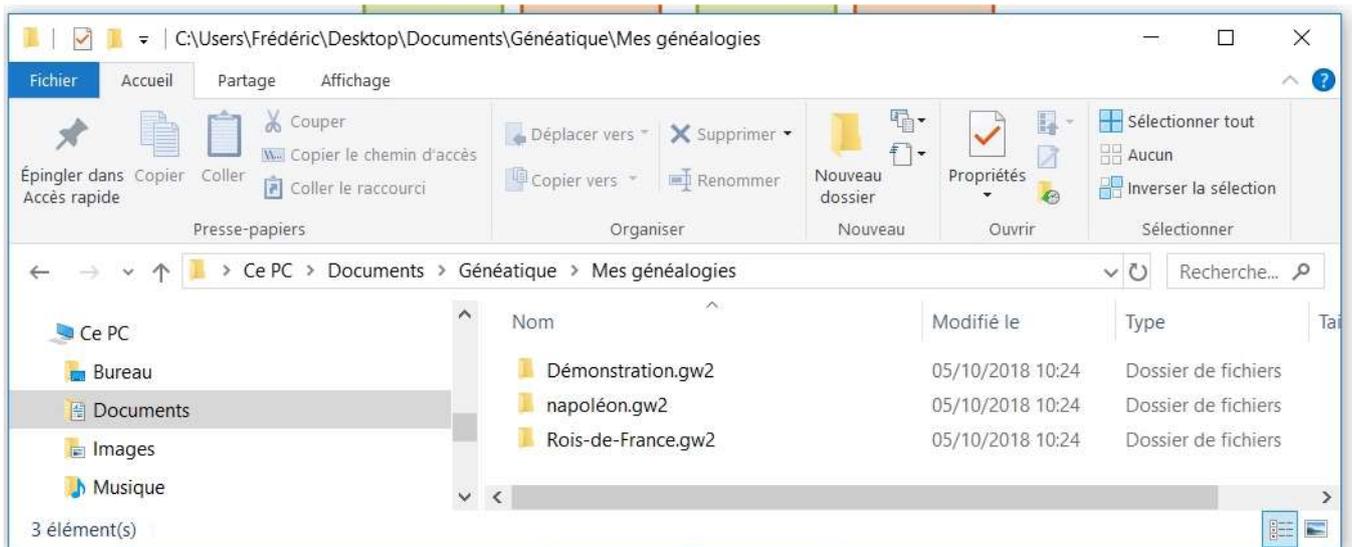
Dans l'onglet "Filtre", n'hésitez pas à tout cocher.



A la fin, cliquez sur “Exporter le Gedcom” en bas à gauche.

### 3/ création du fichier GEDCOM

Validez la création du fichier GEDCOM après avoir choisi l’emplacement où vous allez l’enregistrer sur votre disque dur.



### 4/ envoyer votre fichier Gedcom sur Geneanet

Vous pouvez maintenant **publier votre généalogie** sur Geneanet en y déposant le fichier Gedcom que vous venez de récupérer : votre arbre sera créé instantanément. Vous pouvez également envoyer toutes vos photos en même temps. Voyez [cette note](#) SVP, tout est expliqué.

***Vous souhaitez supprimer votre arbre ? Cela n'est pas forcément utile !***

***Lisez cette note pour en savoir plus.***

Article précédent

Avez-vous trouvé cet article utile ?

Oui Non

## Rechercher

Rechercher

## Accueil de l'aide

Geneanet respecte les généalogistes : vous restez intégralement propriétaire de votre arbre généalogique et des documents que vous partagez sur Geneanet ([voir plus](#))

Voir aussi : [Français](#) [English](#) [Deutsch](#) [Italiano](#) [Norsk](#) [Suomi](#) [Svenska](#) [Português](#) [Español](#) [Nederlands](#) [Popularité de votre nom de famille](#) [Recherche par pays](#)  
[Catalogue bibliothèque par pays](#) [Catalogue bibliothèque par thèmes](#) [Lieux référencés](#)

# Premiers pas avec Geneanet Upload



## Vos images et vos données en quelques clics sur Geneanet !

Geneanet vous permet de partager et de sauvegarder votre arbre en quelques clics via un simple transfert de Gedcom. Mais qu'en est-il de vos médias ? Geneanet Upload vous permet d'envoyer vos données et vos médias sur Geneanet en quelques étapes seulement.

### 1 – Exportez votre GEDCOM

En vous rendant sur votre logiciel de généalogie favori, exportez votre arbre au format GEDCOM (.ged). Attention, votre GEDCOM doit être dans l'un de ces trois formats : ANSI, ASCII ou UTF-8. Le format ANSEL n'est pas accepté. Pensez simplement à cocher l'option "Médias", "Exporter les images" ou "Inclure les illustrations" (le terme peut varier selon les logiciels).

### 2 – Téléchargez et installez Geneanet Upload

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour accéder à la page de téléchargement de Geneanet Upload et installez le logiciel en suivant la procédure. Ce dernier se trouvera sur votre Bureau sur Windows ou dans le dossier Applications sur Mac OS.

[Télécharger maintenant](#)

### 3 – Connectez-vous et envoyez votre fichier Gedcom

En lançant le logiciel, celui-ci vous demande de vous connecter à votre compte Geneanet. Si vous avez oublié votre mot de passe, pas de souci, un lien vous permet d'accéder directement à la page de [changement de mot de passe](#) de Geneanet. Deux cas sont alors possibles : Vous avez déjà un arbre sur Geneanet. Il vous suffit donc de cliquer sur le bouton de sélection de fichier, de sélectionner votre Gedcom sur votre ordinateur et de valider. Si vous n'avez pas encore d'arbre sur Geneanet, le logiciel peut le créer pour vous. Nous vous demanderons simplement de choisir votre niveau de confidentialité. Nous vous proposons trois vidéos tutorielles : utilisation de Geneanet Upload après création de fichier GEDCOM (tous logiciels), utilisation complète incluant la création du fichier GEDCOM avec Heredis et avec Geneatique

*Utiliser Geneanet Upload après création d'un fichier GEDCOM (tout logiciel) :*

YouTube est désactivé. [Autoriser](#)

*Utiliser Geneanet Upload avec Heredis (exemple avec Heredis 2015) :*

YouTube est désactivé. **Autoriser**

*Utiliser Geneanet Upload avec Généatique (exemple avec Geneatique 2015) :*

YouTube est désactivé. **Autoriser**

## **4 – Laissez-vous faire, on s'occupe de tout !**

Votre arbre ainsi que vos images devraient se mettre à jour automatiquement. Si jamais une image n'est pas trouvée nous vous proposerons d'indiquer son emplacement sur votre ordinateur. Cliquez simplement sur le lien et sélectionnez l'image en question dans l'interface. Le téléchargement peut prendre quelques dizaines de minutes en fonction de la quantité d'image à envoyer et de la vitesse de votre connexion.

## **5 – Questions fréquentes**

- **Mon ordinateur est-il compatible avec Geneanet Upload ?**

Geneanet Upload est compatible avec les principaux systèmes du marché : Windows 7, 8, 8.1 et 10, macOS supérieur à 10.8 et Linux basé sur Debian. Nous ne pouvons malheureusement pas assurer la compatibilité avec Windows XP et Vista.

- **Quels types de fichiers puis-je envoyer ?**

Le logiciel accepte uniquement les fichiers GEDCOM (.ged) et la taille maximale de fichiers est de 350

Mo. Le GEDCOM ne doit pas être au format ANSEL, mais ANSI, ASCII ou UTF-8.

- **Quels types de photos sont pris en charge ?**

Les images avec une extension.jpeg, pjpeg, png, gif, ainsi que les fichiers .pdf sont pris en compte.

- **Où sont stockées les photos ?**

Elles sont stockées sur Geneanet dans votre espace personnel "Mes documents" (accessible via le menu "Ma généalogie") : <https://www.geneanet.org/media/manager/>

- **La confidentialité de mes photos sera t-elle respectée ?**

La confidentialité est déterminée par celle de la fiche à laquelle les photos sont rattachées. Par exemple, si une photo est rattachée à un individu masqué, cette dernière sera masquée. Il reste cependant possible de modifier la confidentialité de chaque photo au cas par cas et à tout moment.

- **Combien de temps prend la mise en ligne ?**

L'envoi peut prendre moins d'une minute ou durer plusieurs heures, cela dépend du nombre de photos et de la qualité de votre connexion Internet.

- **Combien de photos puis-je envoyer ?**

Vous disposez d'un quota de 1 Go si vous êtes membre Gratuit de Geneanet, étendu à 10 Go si vous êtes membre Premium. En cas de dépassement du quota l'ensemble de l'arbre est synchronisé avec le GEDCOM mais les photos ne sont plus envoyées. NB : Le quota concerne uniquement les images mises en "Photo privée"

- **Toutes les photos sont-elles renvoyées lors d'une mise à jour de l'arbre ?**

Non, seules les nouvelles photos sont envoyées lors de la mise en ligne d'un nouveau GEDCOM.

- **Puis-je utiliser Geneanet Upload si je n'ai pas d'arbre ?**

Lors de votre première connexion, Geneanet Upload vous propose de créer l'arbre et d'en choisir le niveau de confidentialité.

- **Toutes mes photos sont indiquées comme portraits alors que j'ai aussi envoyé des actes d'état civil !**

Il n'est pour le moment pas possible de détecter automatiquement le type de photo envoyée, mais cela fera l'objet d'une prochaine évolution. Il vous faut donc modifier le type de chaque photo dans votre espace personnel "Mes documents" (accessible via le menu "Ma généalogie") : <https://www.geneanet.org/media/manager/>

- **Que faire si mon GEDCOM pèse plus de 350 Mo ?**

Vous pouvez n'exporter qu'une partie de votre généalogie via Geneanet Upload (celle qui comporte des photos), puis renvoyer votre GEDCOM complet via le site, les photos étant conservées.

- **Si je supprime une photo de mon logiciel de généalogie, est-ce qu'elle sera supprimée en ligne?**

Non : par mesure de sécurité, les photos ne sont jamais supprimées par Geneanet Upload. Cela requiert une action volontaire de votre part.

**Article précédent**

**Avez-vous trouvé cet article utile ?**

**Oui    Non**

## Rechercher

**Rechercher**

### Accueil de l'aide

Geneanet respecte les généalogistes : vous restez intégralement propriétaire de votre arbre généalogique et des documents que vous partagez sur Geneanet ([voir plus](#))

Voir aussi : [Français](#) [English](#) [Deutsch](#) [Italiano](#) [Norsk](#) [Suomi](#) [Svenska](#) [Português](#) [Español](#) [Nederlands](#) [Popularité de votre nom de famille](#) [Recherche par pays](#) [Catalogue bibliothèque par pays](#) [Catalogue bibliothèque par thèmes](#) [Lieux référencés](#)